



Dossier de Presse_COP17 : biodiversité, les entreprises passent-elles enfin à l'action ? 6 cas concrets

L'ÉDITO D'ÉRIC DUVERGER - "ESSENTIELLE BIODIVERSITÉ"

Biodiversité, j'écris ton nom... dans nos entreprises, nos filières, nos territoires

Un mot peut mettre des décennies à se faire entendre. Consacré au Sommet de la Terre de Rio en 1992, le mot *biodiversité*, ce tissu d'êtres vivants, de relations et de génomes - dont nous faisons partie - est entré depuis dans le droit et la science.

Mais force est de constater, trente-quatre ans plus tard, que nous persistons à nous croire "maîtres et possesseurs de la nature" selon Descartes et nos entreprises elles, continuent de consommer les services écosystémiques comme s'ils étaient infinis. Au cœur de la sixième extinction de masse, nous scions la branche sur laquelle nous sommes assis.

Edgar Morin nous le rappelait pourtant : **nous ne sommes pas des**

Les méthodologies progressent (SBTN, TNFD, ESRS E4, ACT Biodiversité, Global Biodiversity Score...), on commence à savoir évaluer son empreinte biodiversité, ce qui est un enjeu essentiel. Mais au fond, tout dépendra du regard que nous posons sur elle.

Pensée comme une **dépendance**, la biodiversité devient un enjeu stratégique : *de quoi notre entreprise a-t-elle besoin pour exister ?* Pensée comme un **impact**, elle devient un sujet de responsabilité : *que faisons-nous subir au vivant ?* Pensée comme une **condition d'habitabilité**, elle devient une question éthique : *comment protéger, dans nos*

"extra-vivants".

Nos entreprises non plus : elles dépendent de sols fertiles, d'eau, de pollinisation, de matières premières, de territoires habitables.

Le rapport IPBES *Entreprises et Biodiversité* (février 2026) le confirme : **absolument toutes les activités sont dépendantes des écosystèmes vivants**. Des écosystèmes qui nous offrent 125 000 milliards de dollars de services tous les ans, plus de trois fois le PIB mondial.



Eric Duverger, fondateur de la CEC

décisions, ce qui rend nos activités possibles ?

Il ne s'agit pas de "sauver la planète" : elle continuera à tourner, avec ou sans nous. Il s'agit de sauver ses conditions d'habitabilité, pour nous.

Comment agir alors dans nos entreprises ?

La clé pour les entreprises, c'est de **faire entrer la biodiversité dans tous les endroits qui comptent** : dans nos gouvernances, nos modèles d'affaires, nos stratégies et nos récits.

CONTEXTE PAR EMMANUEL DELANNOY

"Moins de 1 % des entreprises dans le monde auraient évalué leurs impacts et dépendances vis-à-vis de la biodiversité" Emmanuel Delannoy, expert de la biodiversité à l'Office français de la biodiversité. Or selon lui, **« La prospérité du vivant précède la prospérité économique »**. L'économie est un sous-ensemble de la société humaine, elle-même un sous-ensemble de la biosphère : lorsque les écosystèmes se dégradent, les conditions de prospérité des entreprises se dégradent elles aussi

Nous ne sommes pas « déconnectés » du vivant

Emmanuel Delannoy refuse l'idée selon laquelle les entreprises seraient « déconnectées » du vivant. Pour lui, cette prise de conscience passe notamment par la **chaîne de valeur et les parties prenantes** : fournisseurs,

agriculteurs, territoires, distributeurs, clients, acteurs de la fin de vie des produits... La biodiversité oblige ainsi les entreprises à regarder beaucoup plus largement leur système de dépendances.

La biodiversité n'est pas un sujet que l'on peut traiter seul

Une entreprise ne peut pas agir seule sur la biodiversité. Elle doit travailler avec les territoires, les associations, les scientifiques, mais parfois aussi avec ses concurrents ou les autres acteurs économiques présents sur le même territoire. Emmanuel Delannoy prend l'exemple des conflits d'usage autour de l'eau pour montrer que des acteurs qui ne se parlent pas forcément peuvent dépendre du même service écosystémique.

Accepter de ne pas tout contrôler

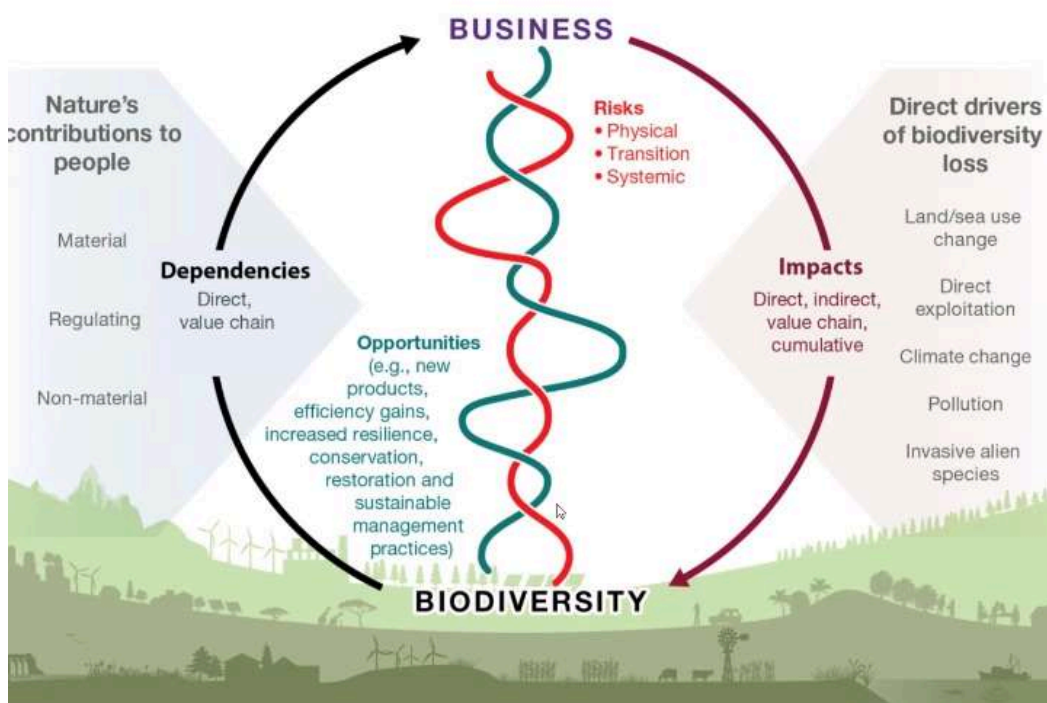
Les modèles économiques ont été conçus pour fonctionner dans des conditions relativement maîtrisées. Or le vivant évolue, s'adapte et réagit de manière parfois imprévisible. C'est un changement de paradigme managérial pour le monde de l'entreprise.

« Il va falloir apprendre à respecter ce foisonnement-là du vivant. » —
Emmanuel Delannoy

Pour les entreprises, cela signifie passer progressivement d'une logique de contrôle et d'optimisation à une capacité à **s'adapter à un environnement vivant, variable et imprévisible**.

Analyser son indépendance et son impact

Emmanuel Delannoy souligne l'importance de commencer par un diagnostic DEPENDANCES et IMPACTS sur le vivant qui souvent révèlent un certain nombre de risques et d'opportunités



Source : rapport IPBES

LES ACTUS DE LA CEC

2026 : l'année de la biodiversité à la CEC !

Début 2026, la CEC a lancé un nouveau format de parcours, enrichi d'apports et de séquences de travail sur les enjeux **business, biodiversité et sociaux**.

Les enjeux du vivant sont renforcés au cœur des parcours de formation et dans les travaux qui sont demandés en fin de parcours, pour aider les entreprises à s'en saisir dans un cadre structurant et soutenant : dépendances, impacts, risques, services écosystémiques et transformation des modèles d'affaires.

Pour aller plus loin, nous déployons aussi des formats dédiés, comme le **parcours Focus Biodiversité en Provence Méditerranée**, pour approfondir l'intégration du vivant dans leur stratégie. Lancé à l'occasion de l'année de l'Océan, le **Parcours CEC Océan** a rendu visibles les **liens entre économie, cycle de l'eau et biodiversité aquatique**. Pendant un an, les dirigeants de 48 organisations ont confronté leur modèle à ce bien commun vital, avec une forte appropriation dans leurs nouvelles stratégies d'entreprise.

LES DIRIGEANTS QUI ONT FAIT LA CEC PASSENT A L'ACTION !

6 ILLUSTRATIONS D'ENTREPRISE INSPIRANTE



Notre **podcast CAP Regen** donne la parole aux dirigeants Alumni CEC sur leurs transformations en cours. Découvrez **comment le vivant peut devenir un levier très concret de transformation** des territoires, des pratiques, des filières et des usages.

1. Groupe Rocher : et si une usine pouvait rendre les services d'une forêt ?

Enjeu : Repenser ses sites à partir de ce que ferait la nature

→ Groupe Rocher et le concept d'« usine-forêt ».

Le témoignage de Vincent Taglioni, président du Groupe Rocher Opérations et alumni de la CEC Ouest 2024-2025, est particulièrement emblématique de cette évolution.

Le Groupe Rocher part d'une culture historique très forte de la nature et du territoire, mais la CEC l'a conduit à aller au-delà de la réduction de ses impacts. Vincent Taglioni raconte avoir vécu cette prise de conscience comme une véritable « claque » : malgré des engagements RSE déjà importants, il fallait « changer de paradigme et changer de braquet ».

La feuille de route construite dans le cadre de la CEC s'appuie sur la méthode des **trois horizons** : améliorer le modèle existant, expérimenter de nouveaux modèles puis dessiner un futur souhaitable et régénératif. Cette méthode permet de transformer une ambition très lointaine en trajectoire concrète.

L'idée qui émerge est particulièrement forte pour le dossier biodiversité : l'« **usine-forêt** ».

Le raisonnement consiste à regarder ce qu'aurait fait la nature à la place du site industriel : séquestrer du carbone, réguler la température, accueillir la biodiversité, prendre soin des espèces vivantes. L'entreprise cherche ensuite à savoir comment son site peut à son tour rendre certains de ces services écosystémiques.

« Comment est-ce qu'on fait pour se benchmarker par rapport à ce qu'aurait fait la nature ? » — Vincent Taglioni

Cette réflexion se traduit déjà en projets concrets. Le projet « Colibri », consacré à la transformation d'un site logistique de La Gacilly, doit notamment permettre de réduire la consommation d'électricité et d'améliorer les conditions de travail, tout en intégrant progressivement les principes de l'« usine-forêt ». L'entreprise réfléchit par exemple à la manière dont le végétal et les services rendus par la nature peuvent contribuer à rafraîchir les bâtiments lors des épisodes de chaleur.

Le territoire est également au cœur de la démarche. Le Groupe Rocher travaille notamment avec les agriculteurs autour de l'entretien des talus : le bois issu de ces talus est acheté et utilisé dans les chaudières biomasse, créant ainsi un revenu pour les agriculteurs et une incitation à entretenir des éléments paysagers favorables à la biodiversité.

« Ça leur fait un revenu, ça leur donne un intérêt à entretenir les talus, ça vient faire un impact positif sur la biodiversité. » — Vincent Taglioni

Le cas Groupe Rocher permet d'illustrer une biodiversité qui devient une **source d'inspiration pour repenser le fonctionnement même des sites industriels**, et pas seulement un sujet de protection des espaces naturels.

Lien dédié au groupe Rocher : <https://podcast.ausha.co/cap-regen-le-podcast-qui-concretise-l-economie-regenerative/avec-vincent-taglioni-groupe-yvesrocher>

2. Belco : protéger la biodiversité en commençant par le sol

Enjeu : Agir sur les écosystèmes dont dépend sa chaîne de valeur

Belco : pour comprendre comment la qualité des sols et les **pratiques agricoles régénératives** peuvent renforcer la robustesse de la filière café-cacao

Avec Alexandre Bellangé, PDG de Belco et alumni de la CEC Nouvelle-Aquitaine 2023-2024, le sujet apparaît à l'autre bout de la chaîne de valeur : celui des producteurs de café et de cacao.

Belco a progressivement transformé son modèle d'affaires en passant d'une logique de négoce à une relation beaucoup plus directe avec les producteurs. L'entreprise est passée d'environ **5 % à 95 % de cafés dont la traçabilité est maîtrisée en dix ans**. Cette transformation lui a permis de mieux comprendre les réalités agricoles et les conditions nécessaires à la résilience de ses filières.

Un constat s'impose : le changement climatique n'est pas le seul problème. **L'appauvrissement des sols est lui aussi un enjeu majeur pour l'avenir des filières.**

Belco a donc créé une activité dédiée à la « transition agricole », structurée autour de quatre leviers : formation, information, financement et valorisation. Une ferme-école au Salvador forme les producteurs à l'agroécologie ; une plateforme diffuse des contenus sur l'agroforesterie et les pratiques agroécologiques ; et le concours « Soil of Excellence » récompense désormais les producteurs sur la qualité de leurs sols plutôt que seulement sur celle de leurs produits.

« Tout part du sol. » — Alexandre Bellangé

La démarche montre une autre manière d'aborder la biodiversité : **en travaillant sur les conditions de résilience des écosystèmes dont dépend directement l'activité économique.**

Le parcours CEC joue également un rôle important dans cette transformation. Alexandre Bellangé explique que l'intelligence collective lui a permis de sortir de l'isolement du dirigeant et de confronter sa feuille de route au regard d'autres entrepreneurs.

« Avoir la chance de pouvoir partager son plan, sa feuille de route, sa vision avec d'autres chefs d'entreprise, quelle opportunité incroyable. » —

Alexandre Bellangé

Et surtout, le témoignage rappelle qu'une transformation ne commence pas nécessairement par une entreprise « parfaite ».

« N'ayez pas peur de ne pas être parfait. » — Alexandre Bellangé

Belco illustre la biodiversité comme **enjeu de résilience des chaînes de valeur**, avec un passage très concret de la prise de conscience à la transformation des pratiques agricoles.

Lien de l'épisode dédié à Belco : <https://podcast.ausha.co/cap-regen-le-podcast-qui-concretise-l-economie-regenerative/09-alexandre-bellange-belco>

3. Le Village Potager : faire de la biodiversité le cœur du modèle agricole

Enjeu : Faire de la biodiversité une composante du modèle économique

→ Le Village Potager, où préserver les sols et la biodiversité fait partie intégrante du métier agricole.

Le Village Potager, fondé par Hélène Falise après une première carrière dans le marketing, constitue un autre cas très intéressant : ici, la biodiversité n'est pas une dimension ajoutée au modèle économique, elle est **au cœur du métier**.

Sur 17 hectares, la ferme pratique une agriculture biologique et agroécologique, cultive 160 variétés de légumes et distribue sa production en circuits courts. Dès la création du projet, l'ambition était d'aller au-delà du cahier des charges de l'agriculture biologique.

« On voulait aller beaucoup plus loin, préserver les sols, préserver la biodiversité. » — Hélène Falise

Hélène propose d'ailleurs une définition très simple de l'agriculture régénérative :

« C'est une agriculture qui préserve les insectes, préserve la biodiversité, qui préserve la nature d'une manière générale. »

Le projet montre aussi que la biodiversité peut être liée à une réflexion beaucoup plus large sur la vocation de l'entreprise. Le Village Potager associe agriculture, insertion sociale, accueil d'entreprises et sensibilisation au vivant.

Les experts Sarah Dubreil et Emmanuel Delannoy, invités à analyser les témoignages de la saison, voient d'ailleurs dans Le Village Potager un exemple particulièrement intéressant de **site régénératif**, combinant plusieurs fonctions et plusieurs parties prenantes.

Enfin, l'expérience d'Hélène rappelle que le vivant impose aussi une autre temporalité et une autre relation au risque. Les effets du changement climatique se mesurent directement sur l'exploitation : le nombre de journées de canicule a fortement augmenté depuis la création de la ferme et les épisodes de chaleur affectent directement les rendements.

Le Village Potager montre que la biodiversité peut devenir **le socle d'un modèle économique**, plutôt qu'une conséquence positive recherchée en parallèle de l'activité.

Lien de l'épisode dédié à Village Potager : <https://podcast.ausha.co/cap-regen-le-podcast-qui-concretise-l-economie-regenerative/une-autre-agriculture-est-elle-possible-avec-helene-falise-de-village-potager>

4. Groupe Pierre & Vacances – Center Parcs : passer du tourisme dans la nature au tourisme au service du vivant

Enjeu : Repenser son rapport au foncier et aux territoires

→ Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs, avec la limitation de l'artificialisation, la réinvention de sites existants et repenser le tourisme où émerveillement et éducation font partie intégrantes du séjour.

Le témoignage de Franck Gervais, alumni de la première CEC et directeur général du groupe Pierre & Vacances-Center Parcs, montre comment un acteur du tourisme peut progressivement transformer son rapport au foncier et aux écosystèmes.

La feuille de route du groupe repose sur trois axes : décarbonation, reconnexion à la nature et préservation, et développement raisonné. Parmi les actions concrètes évoquées figure notamment la création de **parcours biodiversité dans les Center Parcs**.

L'évolution la plus structurante concerne cependant la manière de penser les nouveaux sites. Pour les futurs Center Parcs, le groupe souhaite ne plus s'installer sur des espaces vierges mais privilégier des lieux ayant déjà connu une première vie et pouvant être réinventés.

« Ce qu'on veut faire, c'est ne plus aller sur des endroits qui n'aient pas déjà été artificialisés, ayant eu une première vie. » — Franck Gervais

La réflexion va ensuite plus loin : comment faire d'un projet touristique un projet contribuant réellement au territoire qui l'accueille ?

« Le projet régénératif [...] ce serait un magnifique aboutissement. » — Franck Gervais

Le groupe travaille également sur la réduction de son empreinte sur l'eau, avec notamment le stockage de l'eau des bassins extérieurs et la réutilisation locale des eaux usées pour l'arrosage.

Groupe Pierre & Vacances - Center Parcs permet d'illustrer le passage d'une logique de « **tourisme dans la nature** » à **une réflexion sur un tourisme qui contribue au vivant et aux territoires.**

Lien vers l'épisode dédié à Pierre & Vacances : <https://podcast.ausha.co/cap-regen-le-podcast-qui-concretise-l-economie-regenerative/13-franck-gervais-pierre-vacances-center-parcs>

5- Château Galoupet : un modèle régénératif de viticulture

Château Galoupet est un domaine viticole provençal de 69 hectares de vignoble et 77 hectares de forêt, acquis par LVMH en 2019. Situé dans un environnement protégé (zone Natura 2000 au nord, marais salants au sud), le domaine a entrepris une transformation majeure axée sur la régénération du vivant :

Pour Château Galoupet, la biodiversité est directement liée à la qualité de leur produit :

Un sol vivant est le seul moyen de faire des vins expressifs et aromatiques,
Mathieu Meyer

- **Conversion à l'agriculture biologique** : Obtention de la certification en 2023
- **Hydrologie régénérative** : Installation de baissières, mares temporaires et redents pour ralentir l'écoulement de l'eau, limiter l'érosion et favoriser l'infiltration
- **Couverture végétale** : Semis entre les rangs de vigne pour maintenir le sol et augmenter la biodiversité

- **Plan d'agroforesterie** : Plantation de haies et création de corridors écologiques entre le massif forestier et le vignoble
- **Reboisement adapté au climat futur** : Introduction d'essences méditerranéennes résistantes au changement climatique

6 - SERFIM, la biodiversité au coeur des métiers industriels

SERFIM est une entreprise familiale de 150 ans spécialisée dans les métiers d'aménagement du territoire (réseaux d'énergie, d'eau, rénovation d'infrastructures, recyclage, dépollution). Avec 600 millions d'euros de chiffre d'affaires et 3 000 collaborateurs, SERFIM a intégré le respect du vivant dans sa raison d'être suite à son parcours CEC (1ère édition).

Leur approche progressive de la biodiversité comprend :

- **Sensibilisation des collaborateurs** : Création d'un atlas du vivant documentant les espèces rencontrées sur les chantiers
- **Protection des espèces** : Protocoles de sauvetage lors des travaux (abeilles, nids d'oiseaux)
- **Adaptation des services** : Conception d'éclairages publics respectueux des corridors nocturnes (intensité, colorimétrie)
- **Dépollution et re-fertilisation des sols** : Circuit court des terres pour créer des espaces verts urbains
- **Transformation du siège social** : Projet de réaménagement avec OUVERT pour en faire un maillon de corridor écologique

SERFIM illustre comment une entreprise industrielle peut progressivement intégrer la biodiversité dans ses métiers, même lorsque le lien n'est pas évident au premier abord.

Lien vers l'épisode dédié à SERFIM : <https://podcast.ausha.co/cap-regen-le-podcast-qui-concretise-l-economie-regenerative/06-alexandra-mathiolon-serfim>

Et au global ?

Après le carbone, les entreprises commencent à pivoter vers la biodiversité :

- **1 entreprise sur 5 a déjà réalisé une première évaluation d'empreinte biodiversité**

- **3 sur 4 prévoient d'agir sur au moins deux facteurs d'érosion du vivant.**

Source : Baromètre Alumni CEC 2025 (pages 16 à 19)

LES COOPERATIONS ENTRE ENTREPRISES QUI ACCELERENT LA TRANSITION

1- Quand les entreprises locales se mobilisent pour transformer leur ville.

Présentation du projet coopératif "La Mini-Forêt des Prés-Hauts", né du parcours CEC Bourgogne Franche Comté (3 entreprises)

À TONNERRE, LA BIODIVERSITÉ DEVIENT UN PROJET DE TERRITOIRE. En mars 2026, une ancienne parcelle située aux Prés-Hauts est devenue le point de départ d'une Mini-Forêt pensée et imaginée collectivement par les acteurs du territoire. Arbres indigènes, fruitiers et plantes mellifères y seront plantés pour créer, à terme, un îlot de biodiversité mais aussi un lieu de vie ouvert à tous.

Ce projet est surtout l'illustration d'une nouvelle manière d'agir à l'échelle locale : **des entreprises qui ne se contentent pas de financer un projet environnemental, mais mettent leurs moyens, leurs compétences et leur énergie au service d'un projet conçu avec les habitants.** Deux réunions publiques ont permis de recueillir leurs attentes et de co-construire les usages et les plantations.

À travers cette forêt qui grandira au fil des années, c'est donc un autre modèle de coopération territoriale qui prend racine : **entreprises, citoyens, associations et collectivité agissent ensemble pour restaurer la biodiversité tout en recréant du lien social.**

Projet soutenu par : L'association Transition Territoire, Pierres, Pôles & Compagnie, Département de l'Yonne, La Compagnie Dumas, Domanys (Alumni CEC), Pépinière Naudet (Alumni CEC), Myral (Alumni CEC), OSMOSE.

2- Comment financer la transformation des pratiques agricoles sans faire exploser le prix payé par le consommateur ?

Présentation du projet coopératif "Graines de valeur", né du parcours CEC Agri&Agro (20 entreprises)

Producteurs, industriels, marques, distributeurs et acteurs de l'accompagnement travaillent ensemble à de nouveaux modèles économiques permettant de financer des pratiques plus régénératrices, favorables notamment à la **biodiversité et à la santé des sols**.

Le collectif expérimente sa démarche sur deux filières : **le lait bio en Normandie et le lin oléagineux dans les Charentes**. L'objectif : mesurer concrètement le coût de la transition, identifier qui peut contribuer à son financement et construire des modèles reproductibles.

Une illustration concrète d'un changement de paradigme : pour préserver la biodiversité, il ne suffit pas de transformer les pratiques agricoles ; il faut aussi transformer la manière dont la valeur et le coût de cette transition sont partagés tout au long de la chaîne.

Pour plus d'infos vous pouvez contacter :

Pauline Maupu, Les Prés Rient Bio, pauline.maupu@danone.com

et Quentin Baudouin, Acte Agri Plus, quentin.baudouin@aa-plus.fr

L'analyse des experts de la biodiversité de ces entreprises



Lien vers l'épisode du podcast : <https://podcast.ausha.co/cap-regen-le-podcast-qui-concretise-l-economie-regenerative/26-analyse-d-experts-saison-2-avec-sarah-dubreil-et-emmanuel-delannoy>

La CEC a créé son propre podcast "CAP Regen". Dans l'épisode de clôture de la Saison 2, **Sarah Dubreil** et **Emmanuel Delannoy** analysent les 10 épisodes de la

saison au prisme du vivant avec une conviction forte : la prospérité du vivant précède la prospérité économique.

Les 3 enseignements qu'en tirent ces 2 experts sont :

- **Comprendre ses dépendances** : *il n'existe pas d'entreprise « déconnectée » du vivant ; certaines n'ont simplement pas encore identifié où se situent leurs dépendances.*
- **Passer du geste symbolique à la transformation du modèle** : *une toiture végétalisée ou quelques ruches ne suffisent pas si la chaîne de valeur continue de dégrader les écosystèmes.*
- **Faire de la biodiversité un sujet collectif** : *on ne régénère pas un territoire seul ; la biodiversité oblige à travailler avec ses fournisseurs, ses concurrents, les collectivités, les scientifiques et les autres acteurs qui dépendent du même écosystème.*

ILS NOUS ACCOMPAGNENT POUR FAIRE MONTER LES AMBITIONS DES DIRIGEANTS PENDANT LES PARCOURS CEC

Chercheurs....spécialisés en ... ils interpellent et inspirent les dirigeants d'entreprise au sein de nos parcours pour provoquer un sursaut et ramener le vivant au coeur de leurs modèles d'affaires.



Philippe Grandcolas est directeur de recherche au CNRS, écologue et systématicien de formation



Marc-André Selosse est un biologiste, spécialisé en botanique et mycologie. Il a travaillé sur la symbiose, en particulier dans les domaines de l'évolution et de l'écologie.



Charlène Descollonges est ingénieure hydrologue, spécialisée dans la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques



Marine Calmet est juriste en droit de l'environnement



Tarik Chekchak est ingénieur écologue, spécialiste de la gestion intégrée des territoires, expert en biomimétisme au service de l'innovation chez Pikaia



Emmanuel Delannoy est entrepreneur, conférencier et auteur, pionnier du biomimétisme en France.



Maxime Blondeau est auteur, enseignant et entrepreneur, spécialiste de cosmographie.

FAIRE ALLIANCE EN ECOSYSTÈMES : CEC x OFB un nouveau partenariat !

La CEC et l'OFB accélèrent ensemble le passage à l'action pour la biodiversité



Parce que toutes les entreprises dépendent du vivant, mais que trop peu intègrent cette réalité au cœur de leur modèle d'affaires, la CEC et l'Office français de la biodiversité ont signé **un partenariat de trois ans** pour en faire un enjeu clé pour l'économie.

Ce partenariat permet : d'accélérer la formation des organisateurs de la CEC, de mieux outiller les dirigeants d'entreprise sur leurs **dépendances, impacts, risques et opportunités liés au vivant**, de faire émerger des engagements plus ambitieux dans leurs nouvelles stratégies, et de créer une passerelle vers le programme **Entreprises engagées pour la nature de l'OFB**.

La CEC est une initiative passerelle vers le programme de reconnaissance EEN (**Entreprises Engagées pour la Nature** de l'OFB), qui permet de cristalliser dans un plan d'action SMART (Objectifs Spécifiques, Mesurables, Additionnels, Réalistes et Temporellement définis) ses engagements pour la biodiversité. Puis explorer les solutions fondées sur la nature adaptées à son cœur de métier.

Prochain temps fort : le **Forum Biodiversité & Économie**, organisé par l'OFB les 3 et 4 novembre 2026 à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris. La CEC contribuera au programme pour faire dialoguer entreprises, acteurs publics, scientifiques et associatifs autour du passage à l'action, à travers des ateliers et témoignages de dirigeants Alumni.

CONTACTS

RELATIONS MEDIAS : Hélène de Laboulaye - 07 48 90 21 51 - helene.delaboulaye@cec-impact.org

FONDATEUR : Eric Duverger eric@cec-impact.org

A PROPOS DE LA CEC

La CEC, Convention des Entreprises pour le Climat est une association d'intérêt général, qui aide les chefs d'entreprise à concevoir des modèles d'affaires durable dans un contexte instable. Elle mobilise experts et scientifiques, s'appuie sur l'intelligence collective et accompagne la transformation des organisations. Près de 1 700 entreprises se sont déjà engagées dans des stratégies concrètes qui régénèrent l'économie, l'environnement et les territoires.